

221C0435  
FR0013018041-FS0136

25 février 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NAVYA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 février 2021, la société par actions simplifiée 360 Capital Partners (13 avenue de l'Opéra 75001 Paris), agissant pour le compte du fonds Robolution Capital I (FCPI) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 février 2021, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société NAVYA et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 3 304 402 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 9,88% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NAVYA sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 24 février 2021, pour le compte dudit fonds, 1 698 000 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 33 458 029 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.